

160, rue St-Joseph Est, bureau 2.4, Téléphone : 418 524-2597
Québec (Québec) G1K 3A7 Télécopieur : 418 525-1177
Courriel : reseau@accorderie.ca

Visite du Réseau Accorderie par les conjoints des premiers ministres de la France et du Québec : L'Accorderie, une innovation de l'économie sociale québécoise à reconnaître et à soutenir

Québec, le 15 mars 2013 – La conjointe du premier ministre de France, M^{me} Brigitte Ayrault, et le conjoint de la première ministre du Québec, M. Claude Blanchet, ont visité les bureaux du Réseau Accorderie et de L'Accorderie de Québec. Les deux personnalités publiques ont profité de l'occasion pour mieux connaître ce système d'échanges de services et de coopération et pour s'intéresser de plus près à ce nouveau mouvement d'entrepreneuriat collectif, qui est représenté par le Réseau Accorderie.

« La visite de M^{me} Ayrault et M. Blanchet a non seulement une forte valeur symbolique pour notre Réseau et pour les sept Accorderies qui sont en activité au Québec, mais aussi pour les Accorderies qui se mettent en place actuellement en France. Il s'agit d'une reconnaissance à l'effet que notre modèle d'économie sociale – conçu et développé au Québec – est innovant, qu'il répond aux besoins des communautés qui l'ont implanté chez elles et qu'il contribue à lutter de manière efficace contre la pauvreté et l'exclusion sociale », a mentionné le directeur général du Réseau Accorderie, M. Jonathan Maheu.

Après des échanges introductifs sur le modèle Accorderie, les dignitaires se sont entretenus avec des membres de L'Accorderie de Québec. Ils ont été ainsi en mesure de mieux comprendre pourquoi une Accorderie permet à tant de personnes et de collectivités d'améliorer leurs conditions et leur qualité de vie. « Des AccordeurEs, qui sont l'âme de notre coopérative, ont témoigné que l'échange de services avec le temps comme monnaie et la participation aux activités de L'Accorderie leur permet de rencontrer des gens, de prendre conscience de leurs talents et d'être partie prenante d'une solidarité bien réelle », a décrit M^{me} Audrey Broggin, animatrice à la vie associative de Québec.

Par la suite, les représentants du Réseau Accorderie ont discuté avec M^{me} Ayrault et M. Blanchet au sujet du défi de la reconnaissance du modèle Accorderie par les milieux de l'économie sociale et des pouvoirs publics. Il a également été question de l'étroite relation de collaboration qui se développe entre les mouvements Accorderie en France et au Québec. Soulignons que cette relation s'inscrit dans l'esprit de déclaration d'intention sur l'économie sociale signée par les gouvernements français et québécois le 7 octobre 2012, à Québec. L'un des objectifs de cette déclaration est de favoriser des échanges d'expérimentations réussies en France ou au Québec.

« Cette présence appréciée des conjoints des premiers ministres français et québécois vient confirmer que le modèle Accorderie fait actuellement l'objet d'une coopération internationale fructueuse et qui peut être inspirante pour plusieurs organisations œuvrant en entrepreneuriat collectif. Le terme « coopération » est d'ailleurs tout à fait approprié, puisque nous avons autant à apprendre de l'expérience française que nos collègues de l'autre côté de l'Atlantique ont à apprendre de notre expérience », a déclaré le président du conseil d'administration du Réseau Accorderie et directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives, M. Garry Lavoie.

Faisant écho aux propos de M. Lavoie, la rencontre s'est conclue sur une discussion à propos des intérêts respectifs de la France et du Québec dans la poursuite de leur relation de coopération. Parmi les intérêts du Québec, soulignons la contribution financière des organismes publics aux Accorderies de l'Hexagone. Reconnaisant l'utilité publique de ces dernières dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, des villes, des communes, des départements et/ou des régions de France assurent, depuis 2011, une part significative et durable du financement de ces entreprises d'économie sociale.

– 30 –

Source : Jonathan Maheu
Directeur général
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 229

Pour information : Claudine Tremblay
Agente de développement et
de formation
Réseau Accorderie
418-524-2597, poste 235